

Compte-rendu du Groupe Habitat Privé du 13 mai 2019

Réunion téléphonique de 17h à 18h

- Membres du GHP présents : Damien Le CLERC (*CITEMETRIE*), Nicolas CROZET (*URBANIS*), Pierre OLIVIER (*COPRO +*), Yves JULOU

1. Préparation de l'AG ACAD du 14 mai

Le groupe valide les 4 diapositives de présentation du GHP à l'AG du 14 mai. (Voir diapo jointes). Pierre Olivier demande que soit rectifiée l'écriture de Copro + (*ne pas écrire Copro plus*). Sans doute pas possible pour cette fois, mais dont acte.

2. Feuille de route GHP 2019 - Point d'avancement

2.1 Elaborer un dossier de présentation du GHP

- Remettre en forme les fiches des membres du GHP
Seuls 3 membres l'ont fait, malgré de multiples relances. ➔ Yves va transmettre ces 3 fiches à Jacques Gally pour mise sur le site internet de l'ACAD
- Ecrire une présentation du GHP, de son positionnement, de son exigence qualité
Yves et Damien ont écrit une première version qu'ils ont passé à Yasmine Grandi, nouvelle consultante en communication pour l'ACAD, qui a fait un premier retour. Yves et Damien vont retravailler ce document, le transmettre aux membres du GHP pour avis et compléments, et le repasser à Yasmine pour finalisation de la forme. Objectif ➔ valider ce document au prochain GHP physique de juin.
- Se faire accompagner par un communicant pour finaliser le dossier de présentation ➔ en cours (Yasmine Grandi)

2.2 Mettre en forme la charte qualité

Nicolas Crozet va reprendre la « Charte d'engagement qualité » élaborée par le GHP au printemps 2018 pour tenir compte des positions du groupe sur HMA (Habiter Mieux Agilité).
Objectif ➔ valider ce document au prochain GHP physique de juin.

Il faudra aussi définir le calendrier et les modalités de la signature de cette charte par les membres du GHP.

2.3 Diffuser ces éléments auprès des partenaires

- ➔ A reprendre ultérieurement lorsque les documents seront prêts et validés par le GHP

2.4 Produire 3 notes prospectives

- Une note précédant les ordonnances de la loi ELAN concernant les copropriétés.

Rappel CR du 1^{er} avril :

Pierre Olivier (Copro +) nous a transmis une contribution très intéressante sur «la nécessité de faire évoluer le statut des copropriétés». René Bresson s'est proposé de réagir et de compléter cette note. Damien Le Clerc a indiqué que Citémetrie allait participer par la voix d'Alexandre Durand et Nicolas Crozet doit demander à David Perez de contribuer également. L'objectif étant d'avoir ces contributions dans le courant du mois d'avril.

YJ va relancer chacun. Rappelons que cette contribution risque d'arriver après la publication des ordonnances...

- Une note centrée sur la LHI et les polices liées à l'insalubrité et au péril, suite au drame de Marseille

Nicolas Crozet va adapter et mettre en document partagé une note produite par Urbanis suite aux évènements de Marseille, afin de démarrer une contribution de l'ACAD sur ces questions.

- Une note concernant les économies d'énergie dans l'habitat, centrée sur les nouveaux dispositifs (HM A, prime coup de pouce, chaudières à 1 €)

Damien Le Clerc va repartir de sa note sur HMA et le dispositif « coup de pouce » pour engager une contribution qu'il va mettre en document partagé.

2.5 Réactiver la réflexion sur la commande publique et l'action contre la concurrence déloyale

YJ va demander à Marina Brodsky de participer à la prochaine réunion physique du GHP afin de réfléchir ensemble à l'organisation d'une séance de décryptage des points de vigilance sur l'aspect juridique des marchés publics

3. Points divers

3.1 Rendez vous avec la DG de l'Anah

La question de l'articulation des aides de l'Anah avec le dispositif « coup de pouce » et plus largement la question de l'irruption favorisée par l'Anah de nouveaux opérateurs intervenant dans le champ de l'amélioration énergétique avait été abordées lors de la réunion téléphonique du GHP le 25 février.

Damien Le Clerc l'a développée et étayée dans sa note HM préparatoire au bilan 2018, en particulier autour des points suivants :

- la part fixe des opérations qui a tendance à réduire voire à disparaître
- le portage anormal de la trésorerie par l'opérateur lorsque le paiement se fait après coup
- les effets pervers (pour les propriétaires, les CL et les opérateurs) des dispositifs « combles à 1 € » et/ou « chaudières à 1 € » et le coté opaque de ces montages financiers
- l'impact sur les opérateurs qui sont bousculés dans leurs capacités à faire, y compris dans les opérations programmées

Sur la base des remontées de terrain et des questionnements induits, le GHP a demandé un RV à la DG de l'Anah, qui aura lieu le 21 mai. Damien Le Clerc et Nicolas Crozet représenteront l'ACAD.

3.2 FORUM des politiques de l'habitat privé

Le CA du FORUM a décidé sa dissolution lors de la réunion du 4 avril dernier. Selon Stéphane Garcia, qui représentait l'ACAD, « il y a eu très peu de vote en faveur du maintien : ACAD, Associations d'élus, EPL. l'USH s'est abstenue. Une majorité de vote en faveur de la dissolution dont l'ANAH, la DHUP, SOLIHA, l'ANRU. »

Il ajoutait : « L'avenir à court terme, soit d'ici le 22 mai (prochain CA du forum) doit permettre :

- de réfléchir (l'ANAH) aux nouveaux contours (format) de cet outil (dont le pilotage...l'ANAH évidemment pressentie pour "repandre la main" semble encore dubitative, au regard de ses nombreuses contraintes/actions, sur ses capacités à prendre le relais de ce pilotage)
- de définir la nouvelle gouvernance (peut-être sous la forme d'un club de pensée). »

Nicolas Crozet a remarqué que la prochaine réunion « Team pro » de l'Anah, a été placée le même jour que la dernière rencontre du Forum consacrée à la « co-construction des politiques locales de l'habitat », le 19 juin...

3.3 Prochaine réunion physique du GHP : date à modifier ?

Nous avons fixé la prochaine réunion du GHP au lundi 24 juin de 14h à 17h.

Ce même jour se tiendront les « Assises du Logement 2019 » au Conseil Economique, Social et Environnemental. En pièce jointe, vous trouverez une offre promotionnelle de Batiactu pour les membres de l'ACAD.

[Je vous demande de me répondre cette semaine pour savoir si nous gardons la date initiale ou si nous la déplaçons au mardi 25 juin \(matin ou AM à votre convenance\)](#)

CR rédigé par Y Julou le 15 mai 2019